



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 13/09/2022

Publication :
le 23/09/2022

Délibération n° D-2022-299

**Conditions d'exercice des mandats locaux - Indemnités des
élus - Mise à jour du tableau des bénéficiaires**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Direction Ressources Humaines

**Conditions d'exercice des mandats locaux -
Indemnités des élus - Mise à jour du tableau des
bénéficiaires**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu la délibération n°2020-107 du Conseil municipal en date du 8 juin 2020 fixant l'indemnité des élus conformément à l'article L.2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-108 du Conseil municipal en date du 8 juin 2020, approuvant la majoration de ces indemnités, conformément à l'article L.2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et fixant le montant des indemnités alloués pour chacun des élus ;

Vu la délibération n°2022-120 du 9 mai 2022 qui modifie l'annexe de la délibération n°2020-108 ;

Considérant que suite à son élection en qualité de député, le 19 juin 2022, Monsieur Bastien MARCHIVE a présenté sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire à la date du 13 juillet 2022 ;

Considérant qu'il convient par conséquent de modifier l'annexe à la délibération n°2022-120 pour lui allouer l'indemnité de Conseiller municipal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la mise à jour du tableau des élus bénéficiaires des indemnités ;
- autoriser le versement d'une indemnité mensuelle de 161,02 € à Monsieur Bastien MARCHIVE à compter du 14 juillet 2022 conformément au montant de l'indemnité de Conseiller municipal suite à la revalorisation du point d'indice intervenue le 1^{er} juillet 2022.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0